

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 27 MAI 2010

L'an deux mille dix, et le vingt sept mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SERNHAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PAULIN Michel, Maire.

Présents :

Mmes FERNANDEZ Véronique, ROUMEJON Solange, SANTOUCHI Florence  
MM. PAULIN Michel, CADENET Patrice, CARON Michel, CHAY Gilles, LABESSE Jacques,  
PIALOT Bernard, REBOLLO Jacques, THOULOUZE Philippe, BOURDON Michel ,

Absents excusés : GUEIFFIER Michèle procuration REBOLLO Jacques

GLAS Pascal procuration PAULIN Michel

GEYNET Sylvain

**Secrétaire:** ROUMEJON Solange a été désignée secrétaire de séance.

Début de la séance à 20 heures 30.

Lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la réunion du 30/03/2010.

Signatures.

### **Convention 2010 « l'Agglo au rythme du Jazz »**

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de Sernhac pour l'organisation en 2010 d'un festival de Jazz.

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 27/01/2005 par laquelle a été adopté le projet culturel de Nîmes Métropole

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 mars 2010 approuvant le projet de partenariat pour l'organisation en 2010 d'un festival de jazz

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

-Approuve Municipal le projet de convention de partenariat à intervenir entre Nîmes Métropole et la commune de Sernhac pour l'organisation en 2010 d'un festival de Jazz.

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant et notamment la Convention.

### **Renouvellement contrat SACPA**

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat de prestation de service de la SA SACPA pour la capture des animaux errants, dangereux ou blessés sur la voie publique, pour la gestion de la fourrière animale, pour le ramassage des cadavres d'animaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve le contrat de prestations de service 24h/24 et 7/7 de la SA SACPA pour la capture des animaux errants, dangereux ou blessés sur la voie publique, pour la gestion de la fourrière animale, pour le ramassage des cadavres d'animaux
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant et notamment la Convention.

### **Calamité agricole**

Monsieur le Maire, donne lecture des courriers de l'ensemble des arboriculteurs en cerises de la commune, sollicitant leurs classements en calamité agricole.

Au vue des importantes pertes de récoltes, subies par ces agriculteurs, dues aux importantes pluies du mois de mai; le Conseil Municipal, sollicite de Monsieur le Préfet du Gard le classement de la commune en calamité agricole

### **Retrait du SI du Bas Gardon**

Monsieur le Maire, donne lecture du budget 2010 du SI du Bas gardon auquel la commune n'a pu être représentée, car la convocation nous est parvenue 1 jour après la date de la réunion.

Au vue des importantes hausses de cotisations et du peu d'investissement sur le territoire de la commune, et considérant la maîtrise nécessaire des dépenses communales, le Conseil Municipal à l'unanimité demande son retrait du Syndicat Intercommunal du Bas Gardon

### **Indemnisation stagiaire BAFA Centre de Loisirs**

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal le versement d'une indemnité nette de 600 € (soit 726 € Brut) pour les stagiaires BAFA du centre de loisirs pour le mois de juillet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil

- Accepte cette proposition
- Autorise Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant
- Dit que la dépense sera affectée au compte 6413 du budget communal

### **Encierro espagnol Nîmes Métropole**

Monsieur le Maire, informe que la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole propose gratuitement à la commune une Cabestria pour le 14 Août 2010 à 22 H00. Il précise que cet encierro espagnol consiste en un lâcher de jeunes taureaux accompagnés de taureaux tâchetés et guidés par des cavaliers.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil

- Accepte cette proposition
- Autorise Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant et notamment la convention liant la commune et la Communauté d'Agglomération.